

Chers habitants de On et Hargimont,

La phase d'extrême urgence étant passée, nous pouvons maintenant commencer à envisager la phase de reconstruction. Un service de mise à disposition de meubles et électroménagers a été mis en place en partenariat avec le WEX. La Ville poursuit ses services en matière d'aide sociale, administrative et psychologique et de recherche de logement, le cas échéant, via le CPAS et la Famennoise.

Nous vous rappelons le numéro communal d'urgence **084/32.70.09** qui reste actuellement activé 24h sur 24.

Vous trouverez, dans ce quatrième toutes-boîtes, **différentes informations et nouvelles mesures** prises par le Collège communal et notre cellule communale de crise ce jeudi matin pour vous soutenir. **Lisez-les attentivement, elles peuvent peut-être vous concerner.**

Nous restons évidemment à votre disposition pour toute demande.

PAR LE COLLEGE :



La Directrice générale,
Claude MERKER

La Bourgmestre f.f.,
Valérie LESCRENIER

Centre de dépôt de meubles et électroménagers au WEX (organisé avec la collaboration de la Croix Rouge, des Compagnons de la Maison, de l'ASBL 3B, du Repair Café, de Marche SEL et du WEX).

Depuis ce mercredi 28 juillet, les citoyens sinistrés de On et Hargimont peuvent venir faire des retraits au WEX, palais 4, du lundi au vendredi de 14h à 17h. Ouverture exceptionnelle samedi 31 juillet de 14h à 17h. Vérification de l'identité des bénéficiaires à l'entrée.

Pour toute information et pour les demandes urgentes : 0490/66.01.61.

Reconnaissance de calamité naturelle publique

La Commune a introduit une demande de reconnaissance de calamité naturelle publique et est en attente de la décision officielle du Gouvernement. Pour l'instant, les sinistrés ne doivent rentrer aucun dossier auprès du Fonds des Calamités. Nous reviendrons vers vous en temps voulu concernant les demandes individuelles à introduire auprès du Fonds des Calamités et les différents services proposés par la Ville de Marche pour vous épauler dans cette tâche.

Lave-linge et sèche-linge

Des machines seront mises à votre disposition dans des modules. Celles-ci seraient opérationnelles dès ce 30 juillet à Hargimont (sur le côté de l'école) et dans le courant de la semaine prochaine à On (derrière la maison de village).

Douches

Les douches installées sur la Place Capitaine Mostenne à On et à côté de l'école à Hargimont vont être retirées. Les douches collectives du rugby (rue Jean Jadot) sont accessibles en dehors des entraînements. Le code d'accès aux douches est disponible au centre d'accueil de On.

A partir du 30 juillet, les douches collectives de Centre Sportif Local (Chaussée de l'Ourthe, 74 – 6900 Marche) seront accessibles sur inscription préalable au 084/32.00.90. Accès en semaine de 17h à 19h, le week-end de 15h à 17h30.

Centre d'accueil de On (école communale, rue Simon Legrand 8)

Pour un moment de répit ou si vous avez des besoins en vêtements, en denrées alimentaires ou produits de 1^{ère} nécessité (hygiène, nettoyage,...).

Changement d'horaire : Jusqu'au dimanche 1^{er} août : accueil de 8h à 20h. A partir de lundi 2 août : accueil de 14h à 19h.

Objets trouvés : ceux-ci peuvent être déposés au centre d'accueil.

Repas

Trois associations marchaises ont généreusement proposé de vous cuisiner de bons petits plats. Ce samedi 31 juillet :

- Hargimont (école): la Confrérie du Matoufè sera présente sur le temps de midi.
- On (école) : le club de danse sportive Le Chat Botté sera présent sur le temps de midi et en soirée pour vous régaler avec un plat chaud.

Ce dimanche 1^{er} août :

- On (école) : le groupe carnavalesque Les Pémanes vous offrira un repas midi et soir.

A partir du 2 août, le centre d'accueil de On ne proposera plus de repas pour les personnes sinistrées de On et Hargimont. Le CPAS et la Ville vous permettent cependant d'accéder à un service de repas à domicile payants (entre 5.10€ et 8.85€, en fonction de vos revenus).

Renseignements et inscriptions auprès de la Maison de Repos et de Soins Libert : 084/24.47.70 pour le vendredi 30 juillet au plus tard.

Plaines du 2 au 6 août pour les enfants/jeunes des familles sinistrées (gratuit)

- Ecole communale de Hargimont (rue d'Ambly, 16 B) pour les enfants de 2,5 à 5 ans.
 - Ecole libre Saint-Laurent de On (Pl. Capitaine Mostenne, 15) pour les enfants de 6 à 12 ans.
- Repas et collations offerts. Pour plus d'informations : 084/32.69.90 ou 0490/56.43.39.

Gestion des déchets

Un dernier ramassage exceptionnel des encombrants dans le cadre des inondations est prévu le mardi 3 août. Les déchets doivent être déposés en front de voirie le lundi 2 août au plus tard.

Permanences juridiques « inondations »

Des permanences sont organisées à la Maison de Justice de Marche (Allée du Monument, 2). A partir du 2 août, celles-ci auront lieu le mardi de 15h à 16h40 et le mercredi de 14h à 16h40. Prise de rendez-vous obligatoire au 084/31.00.41.

Besoin en matière de logement

Contactez le 084/32.01.04 entre 8h30 et 12h.

Besoin d'un coup de pouce informatique pour vos démarches

Vous devez imprimer des photos, sauvegarder des fichiers sur une clé USB, vous connecter à l'aide de votre carte d'identité... ? Contactez le Centre de Support Télématique : 084/32.70.54.

Besoin d'une assistance psychologique

Contactez le 084/31.20.32 (9h-18h) ou le 107 pour une urgence (24h/24).

Questions administratives en cas de dégâts (call center fédéral) : Contactez le 1771.

Restez informés via www.marche.be et la page Facebook Ville de Marche-en-Famenne.